

Anne Hidalgo confie la présidence de la Commission du Vieux Paris à Bernard Gaudillère

« Au lendemain des Journées Européennes du Patrimoine 2014, qui ont démontré une nouvelle fois l'attachement des Parisiens au patrimoine de leur ville, je tiens à annoncer les grandes orientations retenues pour le renouvellement de la Commission du Vieux Paris (CVP), l'instance qui me conseillera en matière patrimoniale tout au long de cette mandature.

J'ai choisi d'en confier la présidence à Bernard Gaudillère, dont le souci d'objectivité et d'indépendance, la connaissance de Paris et de ses enjeux complexes et l'expérience de membre de la CVP au sein de laquelle il a siégé de 2008 à 2014, permettront d'assurer l'équilibre que j'appelle de mes vœux pour cette Commission, entre nouveau souffle et continuité.

Il m'aidera, dans le respect des statuts en vigueur, à concilier les hautes ambitions architecturales de la mandature et la préservation fondamentale du patrimoine parisien. Dans la lettre de mission que je lui ai adressée, je lui ai notamment demandé d'élargir les missions de la Commission en la consultant en amont des grands projets patrimoniaux ainsi qu'en la chargeant de travaux portant sur des thématiques en lien avec les grandes orientations de mon programme.

Privilégiant l'équilibre du renouveau et de la continuité, j'ai décidé de reconduire la majorité des membres de la précédente Commission, nommés pour la plupart après les élections de 2008. Au-delà des membres déjà désignés par le Conseil de Paris, je nommerai dans les jours qui viennent les 40 personnalités qualifiées qui compléteront la nouvelle Commission. Les nouveaux membres, choisis dans un souci de parité femmes/hommes seront des personnalités reconnues pour leurs compétences et pour leur engagement dans la promotion du patrimoine et de l'architecture. Je fais toute confiance à cette Commission renouvelée pour qu'elle veille à l'équilibre des exigences de l'harmonie et des nécessités du mouvement. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris